

La charte du développeur

Le développeur ou la développeuse adopte un comportement professionnel au sein de son entreprise, notamment il ou elle fournit un travail efficace et de qualité et a un comportement respectueux, honnête et courtois.

Le développeur ou la développeuse se doit de favoriser l'inclusion aussi bien pour les utilisateurs (mise en place de l'accessibilité, limiter la fracture numérique...) que pour ses collègues.

Le développeur ou la développeuse doit essayer de maîtriser l'impact environnemental de ses applications en surveillant particulièrement les risques d'obsolescence du matériel.

Le développeur ou la développeuse se doit d'assurer l'équité et la neutralité de ses algorithmes.

Le développeur ou la développeuse se doit d'être transparent.e auprès des utilisateurs sur la collecte de leurs données personnelles et l'objectif de cette collecte, de les protéger, de les garder uniquement le temps nécessaire pour que l'objectif initial de la collecte soit rempli, de ne les utiliser que dans le cadre de cet objectif, de respecter les droits de l'utilisateur et en particulier sa vie privée.

Le développeur ou la développeuse ne doit pas manipuler les utilisateurs, notamment en utilisant des dark patterns ou des algorithmes de recommandation qui favorisent la désinformation, les discours haineux, la discrimination ou posent un risque pour la santé mentale. Il ou elle doit s'assurer que ses produits numériques aient un design honnête.

Le développeur ou la développeuse respectera la propriété intellectuelle de ses pairs, notamment pour les images, logiciels, icônes, texte et code source.

Le développeur ou la développeuse assume la responsabilité de son code et s'engage sur sa qualité. Il ou elle doit mettre en place des garde fous pour éviter les dérives à son utilisation.

@lejobdedev